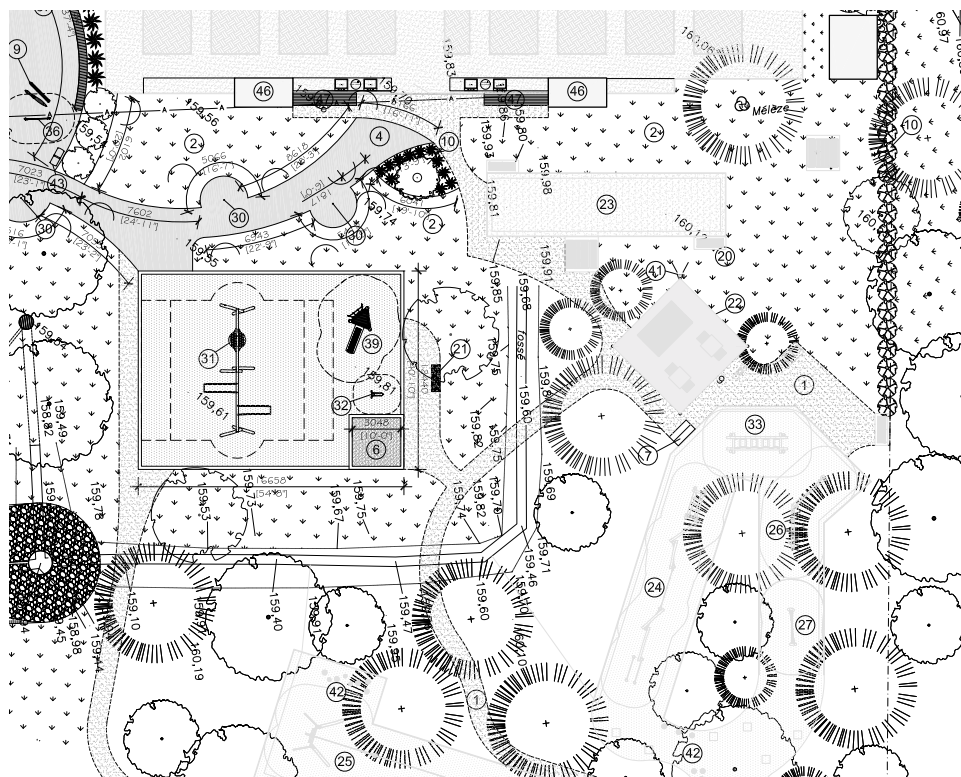


## ACTUALITÉS

### Mise à jour projet parc et modules de jeux

Pour donner suite aux questionnements concernant les jeux des tout-petits, nous voulons préciser qu'il y avait effectivement des jeux prévus pour les plus petits à l'endroit où les anciens jeux étaient. Le conseil municipal a pris la décision de commander les jeux cette année et de prévoir l'installation au début de l'été en 2022. Nous sommes conscients que c'est dommage pour nos tout-petits cette année, mais malheureusement nous devons phaser le projet pour des raisons budgétaires.

Voici les jeux qui seront installés :



## NOUS JOINDRE

### BUREAU MUNICIPAL

24, rue Pied-des-Pentes, Lac-Delage (Québec), Canada G3C 5A4

Téléphone : 418 848-2417  
Télécopieur : 418 848-1948  
Courriel : ville@lacdelaqec.ca  
Site Internet : www.lacdelaqec.ca

Heures d'ouverture de 8 h 30 à 12 h  
Du lundi au jeudi et de 13 h à 17 h

Pour rencontrer un membre du personnel municipal à un autre moment, veuillez prendre un rendez-vous par téléphone ou par courriel à l'aide des informations indiquées ci-dessus.

### NUMÉROS IMPORTANTS

Travaux publics	418 264-0592
Urgence (soir et fin de semaine)	418 264-0820
Écocentre Québec	418 641-6004
Sûreté du Québec, poste de Lac-Beauport	418 841-3911
Bureau de poste	418 848-3380
CLSC La Source	418 849-2572
Hydro-Québec	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
SOPFEU (Incendie de forêt)	1 800 463-3389

## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil se tiendront les :

**scéances** : 12 juillet 2021

**ordinaires** : 9 août 2021

Lien Zoom : <https://zoom.us/j/93279120092>

## BRANCHEZ-VOUS !

Restez informé et inscrivez-vous à l'infolettre pour les citoyens au [lacdelaqec.ca](http://lacdelaqec.ca).

Suivez notre page **Facebook** pour être informé des tout derniers développements !

## ACTUALITÉ

# Entente de partenariat avec empire 47 pour l'utilisation du vélo-parc et du parc d'habiletés

La Ville de Lac-Delage est très fière de financer le projet de vélo-parc (Pump-Track) et du parc d'habileté (Skills Park) réalisé par Empire 47 pour un montant de 50 000 \$ versé sur cinq (5) ans à raison de 10 000 \$/année. En échange, les citoyens du Lac-Delage pourront utiliser les installations gratuitement. Il importe de préciser que l'accès gratuit est uniquement pour le vélo-parc et la piste d'habileté et ne s'applique par pour les sentiers de vélo de montagne.

Ce projet est grandiose et s'inscrit dans le plan directeur d'Empire 47 qui avait été présenté à la Ville de Lac-Delage. Ces infrastructures permettront de diversifier les installations de loisirs possibles pour nos citoyens et nous sommes très heureux que les citoyens puissent en bénéficier gratuitement.

Nous félicitons tous les partenaires d'avoir permis la réalisation d'un si beau projet et plus particulièrement à l'organisme Empire 47 pour cette belle réalisation. Voici les procédures pour l'accès aux citoyens :

### ÉMISSION D'UNE PASSE DE SAISON ESTIVALE

- Les citoyens (citoyennes) doivent s'inscrire à la billetterie d'Empire 47 à chaque sortie pour assurer leur sécurité dans les parcours. Il est possible de demander une passe de saison unique « Delageois » gratuitement, pour une identification et une entrée plus rapide sur le site. Une carte d'identité et/ou une preuve de résidence seront exigées. Les parcours inclus dans cette passe sont:
  - Vélo-parc (Pump Track) adulte et enfant
  - Parc d'habileté débutant (Skills Park) en terre battue



- Le réseau de sentiers de vélo de montagne et de randonnée n'est pas inclus dans cette présente entente.
- Il est important de lire et de respecter les règlements et les équipements de protection obligatoires. Les enfants de 10 et moins devront être accompagnés d'un adulte.
- Les parcours seront disponibles selon l'horaire d'ouverture d'Empire 47. Notez que ces derniers ne sont pas utilisés durant la saison hivernale, à moins d'un événement organisé et supervisé.

Bon été à tous et soyez prudents !

Bonne fête  
des Pères !



TUTORAT EN MATHÉMATIQUE

418 255-0875  
lucie\_bernier@hotmail.com

Lucie  
Bernier

CALENDRIER DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

# Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

# Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

- Déchets
- Compost
- Recyclage
- Feuilles
- Monstres
- Chargement conteneur déchet - refuge
- Chargement conteneur recyclage -manoir + refuge



## PUBLICITÉ DANS VOTRE JOURNAL LOCAL

Vous désirez avoir une publicité dans le journal Le Delageois? Il suffit de nous transmettre un courriel à l'adresse [ville@lacadelage.qc.ca](mailto:ville@lacadelage.qc.ca) ou d'appeler au 418 848-2417. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à la promotion de votre projet ou de votre entreprise.



### Aînés-nous à vous aider!

Vous avez 50 ans et plus?

Vous voulez obtenir de l'information sur les ressources et les services du milieu

Vous avez besoin d'être accompagné(e) dans vos démarches?

Nous pouvons vous aider à trouver les ressources pouvant répondre à vos besoins, et ce, de manière gratuite et confidentielle.

Pour plus d'information contactez :

**Cassandra Goulet**  
Travailleuse de milieu

Stoneham-et-Tewkesbury  
Lac- Beauport/Lac-Delage  
Notre-Dame-des-Laurentides

Cellulaire : 418-933-5483

## CONSEIL MUNICIPAL



**Maire**  
**M. Guy Rochette**  
[mairie@lacadelage.qc.ca](mailto:mairie@lacadelage.qc.ca)

- Représentant à la table des maires à la MRC de la Jacques-Cartier;
- Liaison avec les autres paliers de gouvernement et la Ville de Québec;
- Communication avec les citoyens;
- Développement économique et immobilier;
- Superviser et appuyer les conseillers dans leurs responsabilités respectives.



**Conseiller #1**  
Responsable des finances, administration et communication  
**Mme Jannys Landry**  
[jlandry@lacadelage.qc.ca](mailto:jlandry@lacadelage.qc.ca)

- Ressources humaines;
- Responsable du bénévolat et botins des ressources;
- Accueil des nouveaux citoyens;
- Site internet, Facebook et journal Le Delageois;
- Ententes intermunicipales;
- Budget et rapport financier;
- Comptes payables;
- Substitut à la sécurité publique.



**CONSEILLER #4**  
Responsable aux loisirs et à la culture  
**M. Alexandre Poupart**  
[apoupart@lacadelage.qc.ca](mailto:apoupart@lacadelage.qc.ca)

- Ententes intermunicipales sur les loisirs et la culture;
- Liaison avec les divers intervenants en matière de loisirs et culture;
- Comité de la famille;
- Aînés;
- Politique familiale;
- Comité culturel;
- Optimisation des services et activités de loisirs et de culture à Lac-Delage;
- Substitut à l'environnement.



**CONSEILLER #2**  
Responsable des travaux publics et voirie  
**M. Alexandre Morin**  
[amorin@lacadelage.qc.ca](mailto:amorin@lacadelage.qc.ca)

- Entretien du réseau routier;
- Déneigement;
- Entretien des bâtiments;
- Entretien et amélioration des infrastructures;
- Embellissement et amélioration de la visibilité et propreté de la Ville;
- Liaison avec le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Substitut à l'urbanisme et au CCU.



**CONSEILLER #5**  
Responsable de la sécurité publique  
**Mme Christiane Gosselin**  
[cgosselin@lacadelage.qc.ca](mailto:cgosselin@lacadelage.qc.ca)

- Sécurité civile (mesures d'urgence);
- Protection de la personne et propriété;
- Sécurité incendie et premier répondant;
- Transport collectif;
- Application des règlements municipaux;
- Substitut aux finances, administration et communication.



**CONSEILLER #6**  
Responsable de l'environnement  
**M. Jonathan Baker**  
[jbaker@lacadelage.qc.ca](mailto:jbaker@lacadelage.qc.ca)

- Usine de filtration;
- Assainissement des eaux;
- Matières résiduelles et matières recyclables;
- Entente Écocentre avec la Ville;
- Protection du lac et réglementation;
- Diagnostic du lac (liaison avec l'APPEL);
- Substitut aux travaux publics.



**CONSEILLER #3**  
Responsable de l'urbanisme  
**M. Marc Boiteau**  
[mboiteau@lacadelage.qc.ca](mailto:mboiteau@lacadelage.qc.ca)

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Mise en valeur du territoire;
- Mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville selon le schéma d'aménagement;
- Développement domiciliaire;
- Substitut aux loisirs et à la culture.

# Donnez vie à vos projets!



Trouvez sous un même toit les conseils et les outils pour vous aider à réaliser vos projets, petits et grands.



418 626-1146 |

## Soyons pro de l'eau



L'utilisation de l'eau potable à l'extérieur est réglementée (voir le règlement H-2013-05 – Eau potable) disponible sur le site de la Ville.

**En tout temps, il est interdit de gaspiller l'eau.**

### LAVAGES DES ENTRÉES ET DES VÉHICULES

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 1er juin de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

### ARROSAGE DES PELOUSES, JARDINS, POTAGERS, FLEURS, ARBRES ET ARBUSTES

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

### PÉRIODES D'ARROSAGE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h et 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un **chiffre pair** pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un **chiffre pair**;
- un jour où la date est un **chiffre impair** pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un **chiffre impair**.

### PÉNALITÉS

Toute personne qui contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ pour une première infraction et d'une amende de 300 \$ pour une récidive (frais de la poursuite en sus). ■

## Retour du mini conseil pour les jeunes Delageois!

Le 13 septembre prochain, à 18h30, la Ville de Lac-Delage permettra à des jeunes de prendre la place des élus, et ce, pour une séance spéciale du MINI-CONSEIL. Ces jeunes pourront prendre certaines décisions concernant le développement de leur municipalité. Les enfants sélectionnés rencontreront également M. Guy Rochette, maire de la Ville et Alexandre Poupart, conseiller et responsable des questions familiales, quelques jours avant. Ce sera l'occasion d'en apprendre plus sur le rôle de maire et de conseiller. Cette rencontre servira également à préparer les enfants pour le 13 septembre 2021.



**1<sup>re</sup> étape :** votre enfant doit envoyer, à l'hôtel de Ville avant le 3 septembre 2021, soit un dessin ou écrire un texte présentant le Lac-Delage idéal (chose qu'il aime ou aimerait) pour sa Ville, en inscrivant son nom, adresse, son âge, ainsi que son numéro de téléphone pour le joindre. Vous pouvez le transmettre par courriel ou le déposer dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'Hôtel de ville.

**2<sup>e</sup> étape :** Le comité de la famille pigera 9 dessins ou textes et invitera ces jeunes à la rencontre avec Monsieur Rochette. Pour donner la chance à toutes et tous, nous procéderons par tirage au sort parmi les catégories d'âges\* suivantes :

- 3 jeunes parmi les 5-9 ans
- 3 jeunes parmi les 10-14 ans
- 3 jeunes parmi les 15-18 ans

\* Le comité se réserve le droit d'attribuer plus de places à une catégorie si le nombre de dessins / textes d'une autre catégorie est trop faible.

**3<sup>e</sup> étape :** Participation des jeunes sectionnées à la rencontre avec M. le Maire. (obligatoire pour participer au mini-conseil)

**4<sup>e</sup> étape :** Mini-conseil le 13 septembre à 18h30.

Pour information, veuillez communiquer avec Mélissa Turmel en écrivant à l'adresse : [ville@lacdelage.qc.ca](mailto:ville@lacdelage.qc.ca). ■

**RE/MAX**  
**JOCELYNE DESGAGNÉ**  
 COURTIER IMMOBILIER

*Lac-Delage, c'est aussi chez-nous!*

EFFICACITÉ | CONFIANCE | EXPERTISE

Cellulaire :  
**418.805.0165**  
[jocelynedesgagne.com](http://jocelynedesgagne.com)  
[info@jocelynedesgagne.com](mailto:info@jocelynedesgagne.com)

Bureau :  
**418.948.1000**  
 1030 boulevard du Lac, suite 1  
 Lac-Beauport, Qc G3B 1X5



## BABILLARD MUNICIPAL

### FERMETURES

L'Hôtel de Ville est fermé le jeudi 24 juin pour Fête Nationale, ainsi que le jeudi 1<sup>er</sup> juillet pour la fête du Canada

### RAPPEL - TAXES MUNICIPALES

Le taux d'intérêt est réduit à 3% au lieu de 16% pour toute l'année 2021

2<sup>e</sup> versement :  
**17 mai 2021**

3<sup>e</sup> versement :  
**15 juillet 2021**

4<sup>e</sup> versement :  
**15 septembre 2021**

NOUVEAUTÉ

Pour le paiement par virement INTERAC, bien vouloir utiliser l'adresse courriel suivante SVP : [perception@lacadelage.qc.ca](mailto:perception@lacadelage.qc.ca)

## Le trajet du défilé de la Saint-Jean 2021



## Saint-Jean-Baptiste 2021

Retour du 5 à 7 mobile pour unir à nouveau les Delageois. le 24 juin 2021 !



De 5 heures à 8 heures environ, un "char allégorique" musical sillonnera les rues du Lac-Delage avec notre chanteur favori Réjean Marquis. Hotdogs, musique et surprise au rendez-vous! (programmation détaillée et itinéraire à venir)



Note : Il est à préciser que les événements seront sujet à changements en fonction des mesures en vigueur lors de cette période

Un horaire approximatif sera publié sur la page Facebook de la Ville dans les jours précédents! Nous demandons aux jeunes de décaler leur vélo pour l'occasion et de nous accompagner dans le défilé lorsque nous passerons dans votre secteur.



DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

# Des états financiers au 31 décembre 2020 en santé!

Même si l'année 2020 fût assez marquante pour tous, l'année financière 2020 a été favorable! C'est lors de la séance ordinaire du conseil du 12 avril dernier que la directrice générale, madame Josée Desmeules, a présenté les états financiers au 31 décembre 2020 vérifié par le bureau comptable professionnel Mallette, CPA. Avec un bénéfice net d'opération de 67 908 \$ et des surplus accumulés de 222 046 \$ incluant un surplus réservé de 102 935 \$, le conseil municipal est très heureux de démontrer par ces résultats que la situation financière de la Ville se porte bien. Depuis quelques années, nous utilisons le surplus accumulé et le fonds de roulement pour payer des dépenses non récurrentes mais nécessaires pour l'amélioration de nos infrastructures et nos services à la population. Nos surplus accumulés demeurent toutefois à des niveaux très acceptables et nous assurent des fonds disponibles en cas d'imprévus durant l'année. Il est important de réaliser des projets et de continuer à maintenir des services de qualité en fonction de nos moyens. Notre objectif est toujours de respecter la capacité de payer de nos contribuables et de ne pas augmenter le fardeau fiscal, nous tentons de gérer avec efficacité et de planifier nos investissements autant que possible. Les subventions importantes pour la réalisation de plusieurs projets en immobilisation sont primordiales pour une ville de notre taille. Pour une petite Ville, on réussit à faire beaucoup et on ne peut qu'en être très fier.

« Je suis extrêmement fier de la vitalité de notre milieu et cela se traduit dans nos états financiers. Il est certes difficile pour un conseil municipal de faire des choix, de prendre des décisions d'investissement, de phaser les travaux quand on aimerait mieux réaliser les projets plus rapidement, mais cela fait partie de notre responsabilité de gérer les deniers publics dans l'intérêt de l'ensemble de nos citoyens. Il faut penser à long terme et surtout ne jamais oublier nos clients, nos citoyens, citoyennes. Les états financiers au 31 décembre 2020 sont à l'image de notre gestion, on essaie de faire toujours plus en fonction de nos capacités et de nos réalités » a commenté le maire de Lac-Delage, monsieur Guy Rochette. ■

## ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS AVEC LE BUDGET 2020

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS AVEC LE BUDGET AU 31-12-2020				
REVENUS	RÉEL 2020	BUDGET 2020	ÉCART \$	AUG. %
TAXES	752 840 \$	750 269 \$	2 571 \$	0%
TARIFICATION	317 604 \$	316 365 \$	1 239 \$	0%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	132 014 \$	69 100 \$	62 914 \$	91%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	205 710 \$	123 544 \$	82 166 \$	67%
PRODUIT DE DISPOSITION	29 670 \$	0 \$	29 670 \$	n/a
AFFECTATION SURPLUS ACCUMULÉS	11 086 \$	38 009 \$	-26 923 \$	-71%
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 448 924 \$</b>	<b>1 297 287 \$</b>	<b>151 637 \$</b>	<b>12%</b>
DÉPENSES				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	249 919 \$	240 731 \$	9 188 \$	4%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	216 456 \$	201 092 \$	15 364 \$	8%
TRANSPORT ROUTIER	210 412 \$	209 126 \$	1 286 \$	1%
HYGIÈNE DU MILIEU	291 002 \$	224 415 \$	66 587 \$	30%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEME	66 113 \$	49 420 \$	16 693 \$	34%
LOISIRS ET CULTURE	60 683 \$	50 258 \$	10 425 \$	21%
FRAIS DE FINANCEMENT	286 494 \$	317 331 \$	-30 837 \$	-10%
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	0 \$	4 914 \$	-4 914 \$	0%
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 381 079 \$</b>	<b>1 297 287 \$</b>	<b>83 792 \$</b>	<b>6%</b>
<b>Surplus de l'exercice 2020</b>	<b>67 845 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>67 845 \$</b>	

### EXPLICATION DES ÉCARTS AU NIVEAU DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Au global, on observe des **revenus de fonctionnement** supplémentaires au budget de l'ordre de 151 637 \$ qui s'explique principalement par des revenus plus élevés que ceux prévus au budget, notamment:

- Droits de mutation : + 51 000 \$ que ce qui a été prévu au budget;
- Subvention aide Covid: + 53 500 \$ de plus que prévu au budget;
- Subvention diverses non prévus au budget: + 28 700 \$;
- Gain sur disposition : + 13 300 \$

## EXPLICATION DES ÉCARTS AU NIVEAU DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont plus élevées que le budget 2020 d'un montant de l'ordre de 83 792 \$

Bien que les écarts positifs ont été compensés par des écarts négatifs au global, quelques écarts méritent toutefois d'être soulignées

Dépenses de 66 587 \$ de plus que le budget pour l'hygiène du milieu (services techniques et études et bris d'aqueduc)	Dépenses de sécurité publique : + 15 364 \$ (Ajustement arrérage quote-part 2019 service de police)	Loisirs et culture: + 10 425 \$ pour les différents projets spéciaux mais revenus en conséquences dans autres services rendus;	Aménagement et urbanisme : 16 693 \$ de moindre que le budget;
--	--	---	---

## LES POINTS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS

Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2020 passe de 121 865 \$ à 101 708 \$, une diminution de 20 157 \$.

Le total des dépenses de fonctionnement puisées à même le surplus accumulé s'élève à 51 152 \$ pour 2020.

Les surplus réservés sont de 120 338 \$ au 31 décembre 2020.

Le total du surplus accumulé s'élève donc à 222 046 \$.



L'endettement net long terme passe de 2 739 000 \$ à 2 907 000 \$ au 31 décembre 2020, une hausse de 168 000 \$.

Une seule dette a été contractée en 2020, soit un montant pour les cellules de bio-rétention.

Au global, des investissements en immobilisations de 594 000 \$.



Le ratio de l'endettement total net à long terme par unité d'évaluation est de 7 849 \$ en 2020 alors que la moyenne pour la région administrative était de 8 078 \$ et 6 924 \$ pour tout le Québec selon le profil financier édition 2020.

Donc, malgré notre augmentation de l'emprunt en 2020, nous demeurons concurrentiel.



Le service de la dette sur le total des dépenses représente 19,80 % alors que la moyenne pour la région administrative est de 20,76 % et de 19,24 % pour tout le Québec.

Ce taux est très acceptable considérant les investissements majeurs des dernières années.

## CONCLUSION

Les résultats financiers au 31 décembre 2020 permettent de dégager un surplus de fonctionnement appréciable. En 2020 plus de 594 000 \$ ont été investis pour différents projets d'immobilisation. Des revenus de subvention de 244 683 \$ et des affectations à même les surplus accumulés pour 122 662 \$ ont permis de financer ces dépenses sans emprunt, c'est plus de 60 %. Il faut continuer d'investir en allant chercher le maximum de subventions et en limitant l'endettement. Le surplus accumulé est pratiquement demeuré au même niveau en 2020. Grâce au bénéfice d'opération de 68 000 \$, cela a permis de compenser les dépenses puisées à même le surplus accumulé pour un montant de plus de 50 000 \$ en 2020. Le fond de roulement a été utilisé pour un montant de 82 597 \$ pour des dépenses en immobilisation et sera remboursé sans intérêt sur 5 ans. Nous sommes donc très heureux d'avoir été en mesure de payer les dépenses en immobilisation comptants afin d'éviter d'avoir recours à l'endettement.

Globalement la situation financière de la municipalité va très bien. Sans subventions, il serait impossible de réaliser autant de projets. Le budget 2021 prévoit une affectation de 51 435 \$ à même le surplus accumulé (déjà réservé aux états financiers au 31-12-2020) mais si cette affectation n'est pas nécessaire en 2021, le conseil municipal passera une résolution pour la remettre au surplus non affecté. D'ailleurs, c'est ce que le conseil a fait pour l'exercice financier 2020.

# Cellules de biorétention, une belle réalisation pour la santé du Lac-Delage !

Comme vous avez constaté, d'importants travaux d'aménagement de cellules de biorétention et de drainage ont été réalisés dernièrement et nous sommes très satisfaits des résultats et de la concrétisation de ce projet. L'objectif de ce projet innovateur consiste à la réduction des apports de sédiments au lac avec des pratiques de gestion optimale (PGO) en gestion des eaux pluviales. Les aires de stationnement génèrent en temps de pluie, une quantité importante de matières en suspension (MES) auxquelles sont attachés d'autres types de polluants comme des hydrocarbures et métaux lourds qui sont finalement vers le Lac-Delage, ce qui contribue à réduire la qualité des eaux dans le milieu récepteur. Ceci aura ultimement un impact sur la qualité des milieux récepteurs, qui comprennent notamment en aval le lac Saint-Charles qui sert de source d'approvisionnement en eau potable pour une part importante de la population de la Ville de Québec. Les aires de biorétention qui ont été aménagés et les fossés engazonnés avec débit contrôlé à la source, permettront d'effectuer une gestion optimale pour réduire les débits et les volumes de ruissellement en maximisant la filtration des eaux ruisselées avant leur rejet au Lac-Delage.

Ce projet de l'ordre de 654 622\$ et financé par le Ministère des Affaires municipales par l'entremise du *Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source* à raison d'un montant de 327 311\$, de la Ville de Québec pour une somme de 159 750\$ et de la Ville de Lac-Delage pour une somme de 167 561\$. Nous sommes très fiers de cette belle réalisation et remercions sincèrement nos principaux partenaires, qui ont contribué à concrétiser ce beau projet environnemental. ■



## Nouveau service gratuit



20 bornes de Wifi public  
Situées à des arrêts du TCJC et du RTC  
Facile d'accès - Sans mot de passe

Consultez la liste des points de service  
au [ccapcable.com](http://ccapcable.com)

CCAP



# Le Comité Consultatif d'urbanisme à la recherche de membres bénévoles

Le comité consultatif de l'urbanisme (CCU) de la ville de Lac-Delage est à la recherche de 2 nouveaux membres bénévoles. Leur mandat est généralement d'une durée de deux ans.

## OBJECTIFS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Le CCU est un groupe de travail composé d'un membre du conseil municipal, du maire et de résidents choisis par ces derniers pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme ;

Étudier les demandes de dérogation mineure, d'usages conditionnels et les demandes de permis assujetties aux règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire ;

La mise sur pied d'un CCU permet donc de rapprocher le citoyen des questions d'urbanisme. Dans certains cas, les élus et les citoyens peuvent en plus fournir une expertise spécifique ou refléter les intérêts de certains groupes socio-économiques concernés

par le développement commercial, la protection de l'environnement, la conservation du patrimoine, etc.

Les rencontres sont sporadiques (s'il y a des dossiers à traiter) et se tiennent en début de soirée ;

Vous êtes objectif; vous faites preuve de discernement et d'impartialité; vous avez une bonne écoute ;

Vous êtes respectueux; vous êtes disponible pour 5 à 6 rencontres par année en fonction des demandes, vous êtes alors la personne que nous recherchons.

Si jamais vous manifestez de l'intérêt à intégrer le CCU, prière de transmettre votre intention par lettre en expliquant les raisons pour lesquelles vous aimeriez faire partie du CCU, au plus tard le 22 juillet 2021 à 17h00 soit:

- Par courriel : [ville@lacedelage.qc.ca](mailto:ville@lacedelage.qc.ca)
- Ou à la mairie dans la boîte aux lettres près de la porte principale. ■

# Un merci très spécial!

Le conseil municipal désire transmettre ses plus sincères remerciements à Monsieur François Boisjoli, un citoyen de Lac-Delage et membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) depuis 2006. Monsieur François Boisjoli a contribué à guider, orienter et soutenir les actions en matière d'urbanisme au sein du comité, et ce à titre de bénévole. Il a toujours eu à cœur les préoccupations pour l'aménagement du territoire de la Ville de Lac-Delage. Il quitte Lac-Delage, mais il nous laisse un bel héritage par son implication dans sa communauté.

Merci beaucoup et bonne continuité! ■



**BONNE FÊTE NATIONALE À TOUS!**  
Célébrons notre fierté et notre solidarité tout en respectant les mesures sanitaires.

**SYLVAIN LÉVESQUE**  
DÉPUTÉ DE CHAUVEAU ET  
WHIP ADJOINT DU GOUVERNEMENT

1680, avenue Lapierre | 2e étage,  
bureau 201 Québec (Québec) G3E 0G1  
418 842-3330  
[SYLVAIN.LEVESQUE.CHAU@ASSNAT.QC.CA](mailto:SYLVAIN.LEVESQUE.CHAU@ASSNAT.QC.CA)

GALA RECONNAISSANCE, LES ÉTOILES DE LA JACQUES-CARTIER

## Les étoiles couronnées

C'est le jeudi 27 mai dernier que les Étoiles de La Jacques-Cartier ont été couronnées lors de la 3<sup>e</sup> édition du gala reconnaissance, en mode virtuel.

Présidé par l'entrepreneure Cindy Bouchard, présidente et directrice générale d'iFX Productions et animé par Marie-Christine Leblanc, le gala reconnaissance, les Étoiles de La Jacques-Cartier vise à récompenser le talent et l'apport des organisations et des personnes qui contribuent au dynamisme de la région.

L'entreprise Empire 47 s'est par ailleurs démarquée dans la catégorie Entreprise touristique – plus de 10 000 visiteurs. «Ce prix témoigne de toute la popularité et du rayonnement, auprès des adeptes du vélo de montagne, qu'Empire 47 a su développer et qui va bien au-delà de Lac-Delage et de la région. Appuyé, depuis ses débuts, cette reconnaissance dénote tout l'engouement que revêt la pratique du vélo de montagne et l'importance de l'accueil de tous ces adeptes et leur famille afin que ce véritable joyau puisse se démarquer encore longtemps», s'est réjoui le maire de Lac-Delage, M. Guy Rochette.

Les autres Étoiles de La Jacques-Cartier de cette 3<sup>e</sup> édition sont :

- Nöge hébergement d'expériences – Entreprise touristique – moins de 10 000 visiteurs
- Trail du Coureur des Bois de Duchesnay – Événement – budget de moins de 75 000 \$
- Trail du Grand-Duc – Événement – budget de plus de 75 000 \$
- Guilde artistique de Lac-Beauport – Mise en valeur de la culture
- La Bulle Boutique – Nouvelle entreprise
- MALLAR RSVP – Industrie et commerce
- Marché public des Cantons – Organisme à but non lucratif
- Joanie St-Pierre – Personnalité d'affaires de l'année
- Arielle DeGariné – Personnalité culturelle de l'année
- Laurie Blouin – Personnalité sportive de l'année
- Lucy Garneau – Bénévole de l'année
- Pascal le Boulanger – Coup de cœur iFX Productions

«Félicitations aux lauréats. Chacun fait rayonner notre belle région à sa façon et contribue à la rendre si dynamique et pleine de vie», a souligné le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Claude Lebel.

«La diversité et la qualité des lauréats et des finalistes démontrent bien la vitalité de notre région. Une région qui se distingue notamment par la qualité de son milieu de vie et par son grand potentiel entrepreneurial», témoigne le président de la SDE de La Jacques-Cartier et maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, M. Pierre Dolbec. ■



AIDE FINANCIÈRE  
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## Investissements importants en culture

La MRC de La Jacques-Cartier pourra compter sur une contribution financière de 70 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications pour la mise en œuvre d'initiatives culturelles. Ajoutée à cette somme, une contribution de 70 000 \$ de la MRC de La Jacques-Cartier, c'est donc un total de 140 000 \$, d'ici 2023, que la MRC investira pour mettre de l'avant plusieurs projets à saveur culturelle pour dynamiser la région.

Ces investissements visent à assurer la présence de la culture dans la vie des citoyennes et citoyens de La Jacques-Cartier. L'entente de développement culturel qui en découle prévoit une participation financière dont le montant est assumé à 50 % par le ministère de la Culture et des Communications et à 50 % par la MRC.

Les ententes de développement culturel (EDC) constituent une occasion pour le Ministère et la MRC de mettre en commun leurs connaissances du territoire et d'arrimer leurs actions en culture et en communications.

«Plusieurs initiatives structurantes réalisées sur le territoire émanent d'ententes de développement culturel antérieures. On ne peut que constater les retombées positives de ce partenariat avec le ministère de la Culture et des Communications dans le développement de notre région et dans l'accès de nos citoyens à la vie culturelle du milieu», souligne le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Claude Lebel, aussi maire de Stoneham-et-Tewkesbury. ■

UNE POLITIQUE CULTURELLE RENOUVELÉE

## Lancement de la politique culturelle régionale

C'est via une vidéo présentée sur la page Facebook de la MRC, que le préfet, M. Claude Lebel, a lancé la toute nouvelle politique culturelle régionale 2020-2030. Cet outil orientera les interventions culturelles de la MRC à l'échelle du territoire pour les dix prochaines années.

«Plus que jamais, nous percevons la portée de la culture dans nos vies. Le portrait de notre région a beaucoup changé et nous devons réviser notre politique culturelle pour qu'elle réponde aux enjeux actuels et qu'elle soit collée sur la réalité de nos citoyennes et citoyens», a mentionné le préfet, M. Lebel.

UNE POLITIQUE EN 3 AXES

La politique culturelle nouvellement adoptée par la MRC de La Jacques-Cartier fait suite à une première politique datant de 2006. Elle propose entre autres, un portrait actualisé du territoire, les enjeux prioritaires ainsi que les principes directeurs qui guideront les prises de décision. Surtout, la politique culturelle régionale 2020-2030 définit les trois axes sur lesquels s'appuiera le développement culturel de la MRC, soit :

- Consolider la collaboration, la concertation et le partenariat;
- Être un leader culturel régional;
- Renforcer l'identité culturelle régionale.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE

La MRC a privilégié une démarche participative pour mener à bien l'actualisation de sa nouvelle politique culturelle. Un comité de travail composé d'acteurs culturels, de professionnels municipaux et d'élus a d'abord été formé et une vaste consultation a été menée en 2020 auprès de la population avec l'aide de la firme Artefact urbain. La consultation citoyenne s'est traduite par un sondage lancé à la grandeur du territoire et par une activité de cocréation réalisée dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition du forum culturel. La participation citoyenne a ainsi permis de mieux comprendre les habitudes de consommation culturelle et les besoins de la population du territoire et à orienter les axes et les orientations de la politique. « La culture est au cœur de notre identité et elle contribue à l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyennes et de nos citoyens. À cet égard, il était tout naturel de les inclure dans la démarche et de réaliser la politique culturelle de concert avec le milieu. Je remercie également les membres du comité de travail et mes collègues élus pour leur apport et leur travail », conclut M. Lebel.

La politique culturelle régionale 2020-2030 est maintenant disponible sur le site internet de la MRC de La Jacques-Cartier au [www.mrc.jacques-cartier.com](http://www.mrc.jacques-cartier.com). ■

Maintenant disponible  
**POLITIQUE  
CULTURELLE  
RÉGIONALE  
2020-2030**



MRC de La JACQUES-CARTIER



## Conducteurs, souriez et ralentissez!

L'an dernier, la Ville a acheté dix (10) affiches « Souriez et ralentissez » qui peuvent être posées à sur votre terrain, vous n'avez qu'à communiquer avec Mélissa si vous êtes intéressés. Cette signalisation a pour but de sensibiliser et de faire penser aux gens de faire attention à la vitesse sur nos routes. ■



## Utilisation des pesticides et des fertilisants



En vue d'empêcher la contamination des eaux du lac ou des cours d'eau, la ville de Lac-Delage a adopté le *Règlement régissant l'utilisation des pesticides et des fertilisants* (no. E-2003-01) lequel s'appliquant à l'ensemble du territoire.

Ce règlement interdit à tout utilisateur de procéder à l'épandage de pesticides et de fertilisants.

### QUELQUES DÉFINITIONS :

- **Épandage** : tout mode d'application de fertilisants et de pesticides en granules, en poudre ou en liquide.
- **Fertilisant** : tout apport artificiel de nourriture chimique ou organique favorisant la croissance des plantes.
- **Pesticide** : toute substance ou tout micro-organisme destiné à contrôler, détruire, amoindrir, attirer ou repousser, directement ou indirectement un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, la faune, la végétation, les récoltes ou pouvant affecter la nappe phréatique ou les autres biens, ou destiné à servir de régulateur de croissance de la végétation, à l'exclusion d'un médicament ou d'un vaccin.

### QUELQUES EXCEPTIONS :

- Un épandage de pesticides pourra être autorisé dans le cas d'infection mettant en péril la santé des végétaux, et ce, aux conditions suivantes:
  - a) présenter un avis d'expert démontrant la nécessité de l'épandage;
  - b) obtenir un certificat d'autorisation de la Ville de Lac-Delage.
- Par ailleurs, l'épandage de fertilisants est toléré dans les plates-bandes situées au-delà de 30 mètres du lac et des cours d'eau. Cette distance est mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.

### SANCTIONS ET PÉNALITÉS :

- Toute personne qui contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 150 \$ pour une première infraction et d'une amende de 300 \$ pour une récidive (frais de la poursuite en sus). ■



## Découvrez la différence CST

- ✓ Des moyens **faciles** d'épargner
- ✓ La **flexibilité** de cotiser selon votre budget
- ✓ Vos fonds sont investis de façon à **protéger votre capital** et à réaliser des rendements positifs sur le long terme

Consultants **cst** inc.

Les régimes de Plan fiscal (plans de bourses d'études) (Plan CST) sont rendus par prospectus uniquement. Les investisseurs doivent lire la prospectus avant de prendre une décision de placement dans le cadre de l'investissement. Les renseignements importants. Vous pouvez en obtenir des copies à partir du site [www.cst.org](http://www.cst.org). Au Québec, les régimes de Plan CST sont distribués par Consultants C.S.T. Inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.



Martine Langlais

Représentante en plans de bourses d'études

Tél. : (418) 953-3790

[martine.langlais@cstresp.com](mailto:martine.langlais@cstresp.com)

[www.cstreee.com/2688](http://www.cstreee.com/2688)

# Horaire des visites de la ruche



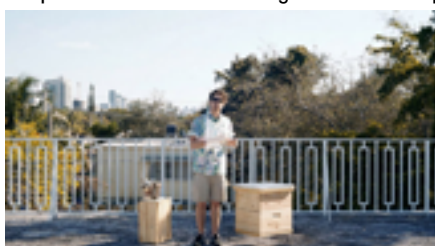
Cette année, la ruche est toujours installée sur le terrain des Marais Du Nord plus une meilleure accessibilité aux citoyens. Le Groupe Alvéole a fait des capsules sur les abeilles et le miel! Suivez la page Alvéole, pour une expérience éducative amusante avec Émilie, apicultrice urbaine et spécialiste en éducation.

<https://www.facebook.com/alveolebuzz/>

## PRÉVENTION DE L'ESSAIMAGE : MERCREDI 23 JUIN 2021 À 13H30

La prévention de l'essaimage est une étape cruciale en apiculture urbaine. Il faut s'assurer que la colonie n'a pas produit de cellules royales. Si c'est le cas, il faut agir vite et utiliser une méthode avancée de gestion de l'essaimage pour freiner cette volonté.

*Durée: 1 heure*



## RÉCOLTE DU MIEL ET TRAITEMENT : DATE À CONFIRMER

La récolte du miel comporte plusieurs étapes: la récupération des cadres mûrs, le brossage des abeilles retardataires et le transport des cadres de miel vers l'extraction. En plus, il faut ramener la ruche à une seule hausse en préparation pour l'hiver et traiter la colonie contre le varroa sans plus tarder. Le traitement de la colonie est inclus dans cette visite. *Durée: 1 heure*



## TROUVER LA REINE : MERCREDI 14 JUILLET 2021 À 13H30

*Durée: 1 heure*



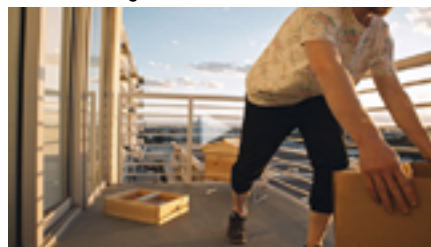
## PRÉPARATION À LA RÉCOLTE : MERCREDI 4 AOÛT 2021 À 13H30

L'ajout de la grille à reine est une étape importante en prévision de la récolte de miel. De quatre à huit semaines avant la récolte, il faut trouver la reine parmi les deux hausses à couvain et la séquestrer dans la hausse du bas, en plaçant la grille à reine entre les deux étages. Il est aussi essentiel de savoir comment installer le chasse-abeilles en temps et lieux, soit 7 jours avant la récolte! *Durée: 1 heure*



## NOURRISSAGE DE LA COLONIE : MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021 À 13H30

Le nourrissage de la colonie est essentiel: sans nourrissage, les abeilles n'ont tout simplement pas assez de ressources pour passer l'hiver. Par ailleurs, il est important de nourrir les abeilles avec du sirop de sucre, beaucoup plus digeste. Ce sirop est inclus dans cette visite. C'est aussi le moment de mettre en place le réducteur d'entrée et le tiroir sous la base de la ruche. *Durée: 1 heure*



## HIVERNISAGE DE LA RUCHE : MERCREDI 13 OCTOBRE 2021 À 13H30

Au moment où les températures baissent sous 10 degrés Celsius, la ruche doit être protégée du froid et des grands vents à l'aide d'un matériel isolant et d'un couvercle en styromousse. Tout le matériel requis pour l'isolation est inclus dans cette visite. *Durée: 1 heure*



Chers Delageois, j'ai le regret de vous informer qu'André Huot, Delageois depuis 1975, nous a quittés le jeudi 13 mai, entouré de sa conjointe Jocelyne Desgagné, de ses frères et sœurs ainsi que sa mère dans un moment d'amour et de grâce inoubliable.

André s'est battu courageusement, avec toute résilience et le calme du monde pendant ces 16 derniers mois contre le cancer du pancréas.

Il est arrivé à l'adolescence au Lac-Delage, travaillant tour à tour au Manoir et à la station de ski de l'époque. Les études l'ont amené pour quelques années à Québec, devenant courtier immobilier. Il est revenu s'installer sur la rue des Hauts-Bois quelques années. Ensuite, il a construit sur la rue des Monts sa maison qu'il a habité jusqu'à son

dernier jour. Amoureux de la nature pour laquelle il vouait un grand respect, le Lac-Delage a toujours été son refuge.

Sa conjointe Jocelyne et son frère Claudel Huot continueront d'habiter le Lac-Delage et de marcher avec son fidèle compagnon Tao.

Les consignes sanitaires étant ce qu'elles sont, nous serons un maximum de 25 personnes à ses funérailles, à l'église de Stoneham, à 10h30, le 5 juin.

André ne souhaitait pas de fleurs; en contrepartie, un don pourrait être remis à un organisme dont le nom sera communiqué dans l'avis de décès qui paraîtra à partir du 29 mai sur le site web de Coopérative funéraire des Deux Rives à Sainte-Foy. ■





## Concerts Lac-Dejazz 2021

Amateurs de jazz, bonne nouvelle, après une année d'absence causée par la COVID-19, les Concerts Lac-Dejazz sont de retour cet été à Lac-Delage. Une seule date, un seul spectacle, vendredi 6 août 2021, à 20 heures, sur la pelouse du Manoir du Lac-Delage faisant face au lac. Pour l'occasion, nous aurons le grand plaisir de recevoir la révélation Radio-Canada jazz 2020-21 et gagnant du Grand Prix de la Relève au Festi Jazz de Rimouski en 2019, le Carl Mayotte Fusion Quintet. De plus, le Carl Mayotte Fusion Quintet fut également un des nominés de l'album jazz de l'année à L'ADISQ. Des compositions originales, un son riche, des musiciens de grands talents et des rythmes envoûtants. Parfois complexe, mélodique ou même nostalgique, sa musique ne laisse personne indifférent.



### OFFRE DE GARDIENNAGE

Charles-Antoine Bouchard	418 848-0709
Amélie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Alexie Matte	418 912-8040 418 316-2528
Florence Mercier	418 912-8321
Fédérique Paradis	418 848-1846
Gaëlle Ricaud	581 984-3475
Florence Lemoine	418 848-0706
Kassandra Blouin-Blais	418 570-4152 418 561-0084 418 848-8929
Lauranne Turgeon	418 848-7812
Charlotte Lebel	418 848-1228
Boucher Trudel	418 848-7837
Marie-Alice	418 929-7837

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre page Facebook [Concerts Lac-Dejazz](#) pour plus d'information concernant le concert et l'artiste. Marquez cette date sur votre calendrier, on vous attend en grand nombre.

Nous tenons à remercier nos généreux partenaires qui nous permettent de vous présenter ce concert de jazz de haut calibre: la ville de Lac-Delage, le Manoir du Lac-Delage, Desjardins-Caisse de Charlesbourg, le député provincial M. Sylvain Lévesque, EPIC Construction Inc, Solotech, Sushi Taxi, Déneigement Éclair, CCAP, et le député fédéral M. Joël Godin. ■

### PROTÉGEONS NOTRE LAC



SVP ne pas nourrir les canards  
et autres oiseaux aquatiques

# La Ville de Lac-Delage présente un spectacle musical unique sur votre lac

## La Route des LACS

Ma salle de spectacle, c'est un lac.  
Ma scène, c'est un quai flottant.  
Mon décor, ce sont les étoiles et la lune.  
Ma plus belle aventure, c'est **LA ROUTE DES LACS**.

**STÉPHANIE BÉDARD**



**Le retour à la vie «presque» normale, ça se fête en grand à Lac-Delage !**

**En collaboration avec le Manoir, le conseil de la Ville de Lac-Delage invite la population à un spectacle sur le lac.**

**Dans le cadre de sa tournée « La Route des Lacs », Stéphanie Bédard nous présentera son spectacle. Pour oublier un peu la dernière année, quoi de mieux que de chanter et danser en « paddle », en canot ou sur terre!**

**QUAND : le 30 juillet 2021**  
**Admission gratuite**

**HORAIRE :**

**19h30 : arrivée du public dans leur embarcation ou sur le terrain du Manoir**

**20h00 : début du spectacle**

**21h30 : rencontre avec les gens**

**Forfait-repas disponible au Manoir avec places VIP au bord du lac**

**Pour réservation :418-848-2551**





**EN MODE  
SOUS-VIDE**

**CAMPING**

**COMMANDER  
EN LIGNE**

WWW.LACDELAGE.COM

Potage, repas complet,  
dessert, sauce à pâtes, et  
bien d'autres...

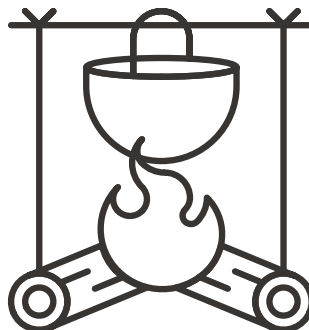
Se conserve plus de 5 jours au froid.

**RAMASSER  
AU MANOIR**

Disponible  
du jeudi au samedi



**RÉCHAUFFER  
DANS L'EAU  
FRÉMISSANTE**



**DÉGUSTER  
DE CHEZ NOUS À  
CHEZ VOUS**



**Carrossier  
ProColor**

**GARAGE RECOMMANDÉ  
CAA  
Québec**

**Clé Verte**

**Voire voiture est endommagée ?**

Appellez: **Eric Blais**  
**418 561-0084**

**Service d'estimation  
à domicile.**

Nous faisons affaire avec tous les assureurs du Québec  
Nous remplaçons aussi des vitre d'auto!